

23 déc 2020 -12:56

Communiqué de presse de la Conférence Interministérielle Santé publique et du Commissariat Corona au gouvernement

La Conférence interministérielle Santé publique (CIM) s'est réunie à nouveau aujourd'hui pour discuter de la gestion de la pandémie de COVID-19.

La CIM a pris ici des décisions concernant la vaccination COVID-19 dans les jours à venir. Elle souligne que la campagne de vaccination proprement dite pour la Belgique débutera le 5 janvier 2021 comme prévu. Dans l'intervalle, le premier vaccin de Pfizer-BioNTech a été approuvé par l'Agence européenne des médicaments. Ainsi, l'efficacité et la sécurité du vaccin sont confirmées.

Comme le recommande la Task Force 'opérationnalisation de la stratégie de vaccination', avec des représentants de toutes les autorités et des experts universitaires, 3 sites pilotes commenceront les premières vaccinations dans les maisons de repos le 28 décembre 2020. Cela s'inscrit dans le cadre d'une livraison rapide limitée de vaccins convenue au niveau européen. Ces 3 maisons de repos-pilotes sont:

- Centre d'hébergement Sint-Pieters à Puurs-Sint-Amands
- Notre Dame de Stockel, Woluwé Saint-Pierre
- La Bonne Maison de Bouzanton, Mons

Cette livraison avancée limitée de vaccins a lieu conformément aux accords européens avec Pfizer à un hub hospitalier, pour lequel l'UZ Leuven a été sélectionnée. Après décongélation et préparation le 27 décembre, ils pourront être administrés le 28 décembre. La Task Force évaluera cette première expérience le 29 décembre et toute amélioration du processus logistique ou des "SOPs" pourra être apportée.

La CIM a également décidé, sur la base d'une proposition reçue de l'hôpital-HUB UZ Leuven et pour autant que l'essai pilote du 28 décembre se déroule avec succès, d'effectuer un deuxième essai pilote le 30 décembre dans la région autour de l'UZ Leuven où les vaccins sont stockés. Cela permettra d'optimiser pleinement les procédures et le fonctionnement logistique d'ici le 5 janvier.

Cela permettra d'optimiser pleinement les procédures et le fonctionnement logistique d'ici le 5 janvier.

La CIM remercie la Task Force pour son important travail qui permettra de lancer la campagne le 5 janvier dans les meilleures conditions possibles. Elle partage également l'importance que la Task Force attache à un processus de vaccination qualitatif, sûr et contrôlé. Elle est convaincue que de cette manière, les personnes les plus vulnérables et les personnes qui s'en occupent dans les maisons de repos recevront une vaccination de qualité.

Outre ce thème, la CIM a également discuté du déploiement des décisions du Comité de concertation du 18 décembre, des conclusions et des activités du Comité interfédéral testing & tracing ainsi que de certaines analyses épidémiologiques.

Ce communiqué de presse a été rédigé au nom des ministres suivants qui forment ensemble la Conférence interministérielle sur la santé publique :

- Wouter Beke - Flandre (président de la CIM),
- Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral,
- Christe Morreale - Région wallonne ,
- Valérie Glatigny - Communauté française,
- Bénédicte Linard - Communauté française,
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française,
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission de la Communauté flamande,
- Antonios Antoniadis - Communauté germanophone,

et Pedro Facon, commissaire Corona au gouvernement

La Conférence interministérielle Santé publique est organisée et soutenue par la DG Santé du SPF Santé publique.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be